

Aide à la mobilité internationale
des doctorants.

Conseil d'administration du 3 novembre 2025

Délibération 2025/11/CA-027

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 14 octobre 2025 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE la révision des montants de l'aide à la mobilité internationale des doctorants pour l'année 2025-2026 (document joint).

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

19 novembre 2025

Toulouse le 3 novembre 2025,
La Présidente de l'Université de Toulouse,

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Dispositif 2025/26 mobilité internationale des doctorants (UT)

- Zone Erasmus

Modalités de financement :

- Forfait voyage :*

Distance parcourue	10-99 km	100-499 km	500-1999 km	2000-2999 km
Moyen de transport écoresponsable [1]	56€	285€	417€	535€
Moyen de transport non écoresponsable	28€	211€	309€	395€

- Forfait séjour*

Pays d'accueil	Séjour (€/mois)
Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède.	450€
Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.	375€

[1] Train, bus, covoiturage

- Harmonisation des critères d'attribution avec l'appel Erasmus+ de soutien à la mobilité des doctorants, piloté par l'Ecole des Docteurs

Dispositif 2025/26 mobilité internationale des doctorants (UT)

•Zone hors-Erasmus

Pays	Voyage (€ forfait)	Séjour (€/mois)
Europe (hors-Erasmus)	350	400
Maghreb	400	300
Afrique du sud	800	400
Madagascar	750	300
Afrique (hors Maghreb, Madagascar et Afrique du sud)	700	300
Proche et Moyen-Orient	550	400
Asie (hors Japon et Singapour)	800	400
Japon/Singapour/ Australie/Nouvelle Zélande	950	600
USA/Canada	700	500
Amérique Centrale/Mexique	750	400
Amérique Latine	850	400

- Maintien des forfaits mis en œuvre lors de l'année 2024-25

Dispositif 2025/26 mobilité internationale des doctorants (UT)

•*Complément Inclusion*

Les mobilités pourront faire l'objet d'un financement complémentaire « inclusion » à hauteur de 250 €/mois.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, l'un des deux critères d'éligibilité suivants doit être rempli :

• Participant en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD) ;

ou

• Participant habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville.

Une pièce justificative devra être fournie avec la candidature.

Séjour (€/mois)

250€ par mois



Appel destiné aux doctorants UT sans diplomation co-accréditée (œur EPE)

Maintien de la durée du financement de 1 à 2 mois

Lancement prochain de l'appel (passage en CFVU le 14/10, en CR le 16/10 puis en CA)

Objectif à court terme de faire converger les différents appels du site vers un appel à la mobilité des doctorants unique